



POLITIQUE TRIENNALE CLIMAT DU GROUPE ERANOVE

**Système de Management Environnement, Social et
Gouvernance**

2023

Adoptée en Conseil d'Administration le 20 Avril 2023

N'imprimer que si nécessaire

Politique climat triennale groupe 2023-2025

Concilier développement humain en Afrique et préservation du climat, avec une trajectoire **Net Zéro à l'horizon 2050**, telle est l'ambition du Groupe Eranove.

Pour y parvenir, nous déployons notre Politique Climat autour de **6 axes** stratégiques et **12 objectifs opérationnels**

Axe 1 : Gouvernance Climat

- 1 Déployer un Plan Climat dans chaque filiale avec des objectifs chiffrés.
- 2 Structurer une gouvernance climat dédiée au niveau Groupe et filiales.

Axe 2 : Mesure, Suivi et Capitalisation

- 3 Établir une empreinte carbone annuelle (Scope 1, 2 et 3) pour chaque filiale.
- 4 Assurer un reporting régulier et partager les retours d'expérience au sein du Groupe.

Axe 3 : Réduction des Émissions

- 5 Mettre en œuvre des actions d'efficacité énergétique dans tous les métiers.
- 6 Suivre l'impact des actions et élaborer une stratégie d'atténuation engageante et chiffrée.

Axe 4 : Développement Bas Carbone

- 7 Exclure tout nouveau projet à forte intensité carbone (charbon, fuel, HVO, DDO).
- 8 Renforcer notre stratégie de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, et définir une trajectoire Net Zéro 2050.

Axe 5 : Résilience & Adaptation

- 9 Identifier les risques climatiques, vulnérabilités et impacts sur les infrastructures et activités.
- 10 Développer des plans d'adaptation selon les seuils de vulnérabilité identifiés.

Axe 6 : Financement & Mobilisation

- 11 Intégrer les outils de la finance durable et identifier des projets finançables.
- 12 Élaborer un plaidoyer climat reflétant nos engagements et les réalités africaines auprès de nos parties prenantes.

À travers cette démarche, nous nous engageons à :

- ➔ Réduire d'au moins **25 %** les émissions de GES/kWh produites entre **2015 et 2025** ;
- ➔ Réduire, par des actions agréées avec les autorités de tutelles, jusqu'à **25 %** de nos émissions liées à nos infrastructures eau, nos bâtiments tertiaires et nos véhicules entre **2019 et 2030** ;
- ➔ Poursuivre le développement de projets d'énergies renouvelables (hydroélectrique, solaire, etc.).

1. ENGAGEMENT DU DIRECTEUR GENERAL



Répondre aux enjeux climatiques est un impératif stratégique du Groupe Eranove . Pour la planète, pour l'Afrique, et pour chacune de nos sociétés, il s'agit de garantir la pérennité de nos activités, avec des plans d'adaptations et d'atténuation qui contribuent à la transition écologique des économies africaines. Ces démarches sont pensées au service de toutes les parties prenantes : les familles, les entreprises et les collectivités qui dépendent au quotidien des services essentiels que nous fournissons.

Producteurs d'électricité et d'eau potable sur le continent africain, nous sommes pleinement conscients des enjeux du changement climatique. Bien que l'Afrique ne représente qu'environ 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'origine humaine, elle est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique. Il est de notre responsabilité d'acteur industriel panafricain, de bâtisseurs d'infrastructures favorisant l'accès aux services essentiels que de s'engager au service d'une transformation collective.

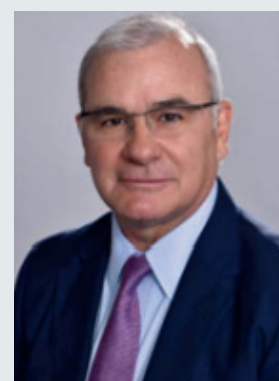
Notre mission - rendre accessibles les services essentiels de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité - s'inscrit ainsi dans une perspective bien plus large : concilier développement humain et préservation du climat. Car, au-delà des émissions de gaz à effet de serre résultant de nos activités, nos métiers sont directement exposés aux impacts du changement climatique. Anticiper ces impacts n'est pas une option : c'est une condition de continuité, de sécurité et de performance durable.

Pour ce faire, nous avons révisé notre politique Climat triennale du Groupe adoptée en 2019. Construite de manière participative avec l'ensemble de nos filiales, elle marque une nouvelle étape. Elle vise à engager toutes nos sociétés pour mesurer et réduire nos émissions, avec des objectifs de performance chiffrés ; adapter nos infrastructures aux impacts climatiques ; mobiliser tous les leviers - humains, technologiques, réglementaires et financiers - dans une trajectoire qui vise un objectif Net Zéro d'ici 2050. Cela dans le respect des lois et des réglementations des différents pays où nous intervenant, ainsi que des contrats conclus avec les différents Etats partenaires.

La dynamique que nous engageons est fondée sur l'excellence opérationnelle, la rigueur du pilotage, l'innovation, et surtout sur l'engagement des femmes et des hommes du Groupe. Chaque collaborateur, chaque partenaire, chaque territoire est appelé à devenir acteur de cette transition.

Je suis fier de porter cette vision avec nos actionnaires et l'ensemble des dirigeants du Groupe, et je m'engage à ce que notre stratégie climat soit un levier de performance durable, au service des populations africaines et de notre planète.

Nous y parviendrons tous ensemble, en faisant de notre lutte contre le changement climatique un levier de notre performance industrielle.



Marc Albérola

DG du groupe
Eranove

1. Attendus que :



- Le Groupe Eranove a élaboré en 2019 des orientations et des objectifs climat assortis d'un engagement de révision triennal qui a donné lieu, en décembre 2022, à la tenue d'un séminaire climat consultatif et participatif durant lequel chacune de ses filiales a formulé sa contribution afin de réviser la politique climat du Groupe ;
- L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité constitue toujours un défi majeur du développement humain en Afrique ;
- Ce défi est accru par la nécessité d'améliorer les conditions de vie des populations, par l'importante croissance démographique africaine, et par l'accroissement des menaces résultant des changements climatiques ;
- Au regard des exigences internationales d'atténuation des changements climatiques, le continent africain représente à ce jour moins de quatre pourcent (4%) des émissions mondiales de gaz à effet de serre de la planète, et les populations africaines présentent le bilan carbone per capita le plus faible au niveau mondial ;
- Au regard des nécessité d'adaptation aux changements climatiques, les populations et les économies africaines sont, depuis plusieurs décennies, plus affectées par les impacts du changement climatique qui se renforcent en intensité ;
- L'action du Groupe Eranove quant à sa politique climatique est intrinsèquement liée i) aux orientations des Etats partenaires dans leurs objectifs de développement de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité et ii) aux nécessités de rendre financièrement abordables ces services proposés aux populations et aux opérateurs économiques ;
- Les infrastructures développées et/ou opérées par Eranove sont prises en compte par chacun des Etats africains au titre de leur contribution nationale indéterminée publiées lors de la COP 21 Climat (Paris, 2015) sur le climat et de leurs contributions nationales déterminées publiées lors de la COP 26 Climat (Glasgow, 2021) ;
- Les financements de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique restent insuffisamment développés et disponibles pour favoriser une transition rapide des systèmes de production et de consommation durables d'eau potable, d'assainissement et d'électricité en Afrique ;
- Le Groupe Eranove dispose en conséquence de leviers limités afin de concilier les impératifs de développement humain nécessaires à une croissance inclusive sur le continent Africain et les impératifs de préservation sociale et environnementale menacés par des facteurs anthropiques et climatiques.

Cette politique présente les engagements de ERANOVE à :

- ➔ Agir en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, dans ses politiques de développement et d'opération;
- ➔ Développer ses activités dans le cadre des contributions nationales déterminées des Etats africains publiées à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique;
- ➔ Mobiliser pour ce faire l'ensemble de ses parties prenantes et des leviers d'action qui lui sont endogènes et exogènes.



2. Engagements de moyens :

1

S'engager

- Engager ses filiales dans l'élaboration d'un Plan climat construit en 02 étapes : politique et stratégie ;
- Organiser une équipe projet à l'échelle du Groupe et des filiales réunissant les connaissances & les compétences nécessaires ;
- Engager une démarche ISO 50 001 - Efficacité énergétique & proposer un périmètre certifié au 31 décembre 2026 ;
- Engager une démarche ISO 14 090 - Adaptation climatique & proposer un calendrier de mise en œuvre ;
- Former les collaborateurs désignés afin d'atteindre les objectifs managériaux et quantitatifs attendus ;
- Sensibiliser et mobiliser tous les collaborateurs du Groupe à la mise en œuvre du Plan Climat du Groupe ;
- Disposer, de la part de ses filiales, d'une Politique Climat et de l'organisation associée au plus tard le 30 juin 2023 ;
- Disposer, de la part de ses filiales, d'une Stratégie Climat chiffrée engageante avant la COP 29 sur le climat au plus tard en novembre 2024 ;
- Présenter une Stratégie Climat chiffrée engageante à l'occasion de la COP 29 sur le climat qui se tiendra en novembre 2024 ;
- A réviser tous les trois ans sa Politique Climat, portant la prochaine échéance à décembre 2025.

2

Capitaliser :

- Identifier l'ensemble des actions de mesures et de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effets de serre ;
- Identifier les collaborateurs responsables du pilotage de ces actions ;
- Identifier les moyens humains, techniques et financiers de leur mise en œuvre, les économies et/ou les pertes générées, les performances obtenues ;
- Construire et partager un retour d'expérience au sein de chaque filiale et entre filiales.

3

Mesurer:

- Identifier les émissions absolues et relatives de chaque filiale ;
- Enregistrer les trajectoires de consommation d'énergie et d'émission de GES « Gaz à Effet de Serre » ;
- Etablir une empreinte carbone annuelle détaillée pour chaque source d'émission de GES ;
- Etablir des trajectoires carbone pluriannuelles qui seront revues et mise à jour annuellement ;
- Effectuer une revue trimestrielle des actions entreprises ;
- Présenter annuellement en conseil d'administration les résultats de mesure.

4

Réduire :

- Identifier les actions de réduction / efficacité énergétique envisageables & les résultats pouvant être obtenus dans le cadre des activités du Groupe et de ses achats ;
- Identifier les moyens humains, techniques et financiers requis pour les atteindre ;
- Proposer un plan de mise en œuvre de ces actions (études, engagement des parties prenantes, financement, déploiement) ;
- Présenter annuellement en conseil d'administration les plans d'actions, budget requis et résultats attendus.

2. Engagements de moyens :



5

Développer :

- Ne pas développer de projet de production électrique dont le combustible principal est le charbon, le fuel, le HVO ou le DDO ;
- Etudier et optimiser les émissions carbone des projets en développement dans le cadre de leurs études d'impact environnemental et social ;
- Viser une réduction graduelle des émissions du Groupe à l'horizon 2050 grâce à une stratégie déjà initiée d'efficacité thermique et de développement des énergies renouvelables et également :
- En étudiant les combustibles alternatifs (hydrogène, biométhane, pyrogazification) ;
- En engageant les études pour tous les projets de réduction des émissions relatives ou absolues, de façon proportionnée au potentiel de réduction et à la capacité de mise en œuvre (technique/financière), avec des arbitrages à chaque étape ;
- Identifier des stratégies de séquestration / compensation carbone industrielle et/ou forestière ;
- Définir une trajectoire carbone Net Zéro 2030-2050 dans le cadre de sa Stratégie Climat.

6

S'adapter:

- Etudier la résilience climatique de l'ensemble des infrastructures d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, soit sur les segments production, transport et distribution ;
- Identifier les risques et impacts climatiques susceptibles d'affecter les actifs exploités et développés ;
- Identifier leurs seuils de vulnérabilités actuels et futurs ;
- Identifier les options d'adaptations envisageables et les moyens requis pour les réaliser.

7

Financer:

- Mettre en œuvre la réglementation taxonomie verte relative aux objectifs climat de l'Union Européenne ;
- Identifier les indicateurs de performance éligibles pour des financements verts ;
- Identifier le cadre de mobilisation des crédits carbone ;
- Préparer une communication d'informations financières liées au climat

8

Mobiliser :

- Identifier les facteurs endogènes et exogènes à la stratégie climatique du Groupe ;
- Identifier les leviers directement accessibles à chaque filiale opérationnelle ;
- Identifier les leviers relevant de nos parties prenantes ;
- Elaborer un plaidoyer et un cadre de concertation / mobilisation de ces parties prenantes favorisant la prise en compte des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le développement et les opérations des infrastructures



3. Engagement de résultat



1. Réduire d'au moins 25 % les émissions de GES/kWh produites entre 2015 et 2025 :

En poursuivant les travaux sur l'efficienne des ouvrages thermiques.



2. Réduire jusqu'à 25 % sur la période 2019 - 2030, par des actions agréées avec les autorités de tutelles :

- Les émissions des infrastructures eau potable en agissant sur les rendements des réseaux et sur l'efficacité énergétique du système ;
- La consommations électriques des sites tertiaires ;
- Les émissions des parcs de véhicules.



3. Poursuivre le développement des projets de production d'électricité sur base d'énergies renouvelables : hydroélectrique, solaire et autres.

Rédigée par :	Validée par :	Approuvé par :
Cédric A. LOMBARDO Directeur Développement Durable Le 14 Mars 2023	Marc ALBEROLA Directeur Général Le 27 Mars 2023	Vincent Le Guennou Président du Conseil d'Administration Le 20 Avril 2023



RENDRE ACCESSIBLES LES SERVICES ESSENTIELS DE LA VIE

www.eranove.com